

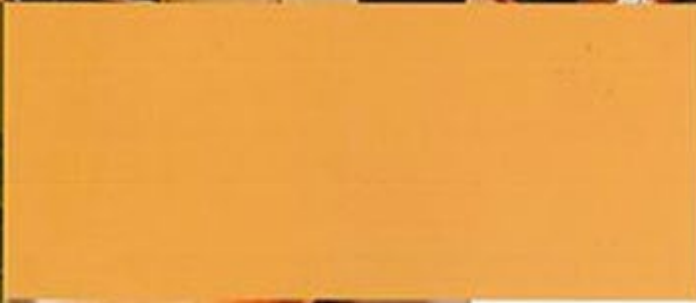
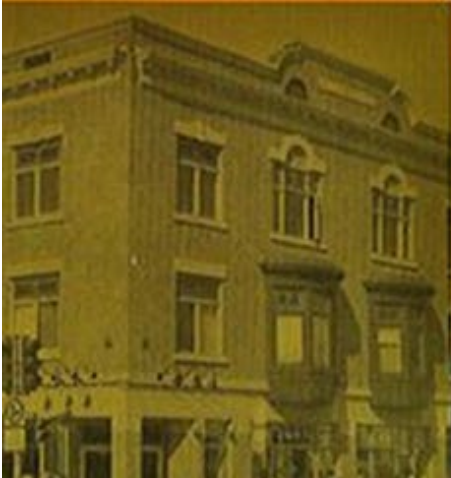


Rapport annuel 2022

Conseil de quartier
Des Châtelers

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !





RAPPORT ANNUEL 2022

**CONSEIL DE QUARTIER
DES CHÂTELAIS**

Avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
2. TERRITOIRE	8
3. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2022	9
4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	10
ANNEXE 1 ÉTATS FINANCIERS	11
ANNEXE 2 TABLEAU DES RÉOLUTIONS 2022	14

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chère population du quartier Des Châtelés,

C'est à titre de présidente du conseil de quartier, que je vous présente notre rapport annuel pour l'année qui vient de se terminer, soit 2022.

La pandémie a laissé place au beau temps et le mandat du conseil de quartier au printemps a débuté avec l'organisation et la tenue d'une superbe fête de quartier au parc de la Chaumière. Vous avez répondu présent à notre invitation et notre bilan de cette première édition est très positif. Cet événement a mobilisé les résidents du quartier et je sens que le succès de cette fête a contribué également à motiver le conseil de quartier.

D'ailleurs, l'équipe poursuit ses travaux et un plan d'actions 2023-2024 a été adopté en mars dernier afin que le conseil de quartier se donne une vision et se fixe des objectifs à court et moyen terme. Ce plan guidera nos actions tout au long de la prochaine année et des années subséquentes. Par ailleurs, les membres du conseil recrutent des citoyens pour former des comités citoyens afin que naissent des projets locaux par et pour les résidents du secteur Des Châtelés et ses environs.

La sécurité routière a, encore cette année, retenue notre attention. Des rencontres avec des représentants de la Ville de Québec et des actions de sensibilisation auprès des automobilistes ont eu lieu. Nous avons notamment distribué de nouvelles affiches "Ralentissez" lors d'opérations ciblées sur des artères jugées problématiques par l'équipe.

Nous avons également poursuivi nos démarches afin de suivre les dossiers majeurs sur notre territoire que ce soit la préservation de deux précieux boisés, le développement d'Espace Innovation Chauveau et la construction éventuelle d'une piscine extérieure dans le secteur du parc de la Chaumière.

Tout au long de cette année 2022, le conseil de quartier a aussi:

- **Tenu onze (11) rencontres où il y a eu quorum;**
- **Tenu nos concitoyens informés via notre page Facebook;**
- **Recommandé deux (2) demandes d'opinion au conseil d'arrondissement;**
- **Soumis 69 résolutions traitant de différents sujets (voir Annexe 2 Tableau des résolutions 2022).**

Les prochains mois risquent d'être tout aussi remplis en matière d'actions locales. C'est avec une équipe du tonnerre que je m'appête à construire ces projets de rêve que l'on imagine pour le quartier.

Je remercie tous les membres du conseil de quartier investis pour leur communauté. L'intérêt que vous portez à votre milieu de vie est d'une importance capitale. Vous faites la différence!

Isabelle Chabot
Présidente du Conseil de quartier Des Châtelés
Avril 2023

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 décembre 2022, le conseil d'administration du Conseil de quartier Des Châtel est composé de:

M ^{me} Isabelle Chabot	présidente
M. Jean-Claude Falardeau	trésorier
M ^{me} Laurie Plamondon	Vice-présidente
M. Pierre Turgeon	Secrétaire
M ^{me} Jennifer Vachon	Administratrice
M. Jérémy Papinet	Administrateur
M. Patrick Desrochers	Administrateur

Membres sans droit de vote :

M ^{me} Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale, district électoral Loretteville-Des Châtel
-------------------------------------	--

M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district électoral Duberger-Les Saules
------------------------------------	--

Autres personnes-ressources :

M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
----------------------------------	--

M ^{me} Johane Chabot	Secrétaire de soutien
-------------------------------	-----------------------

TERRITOIRE

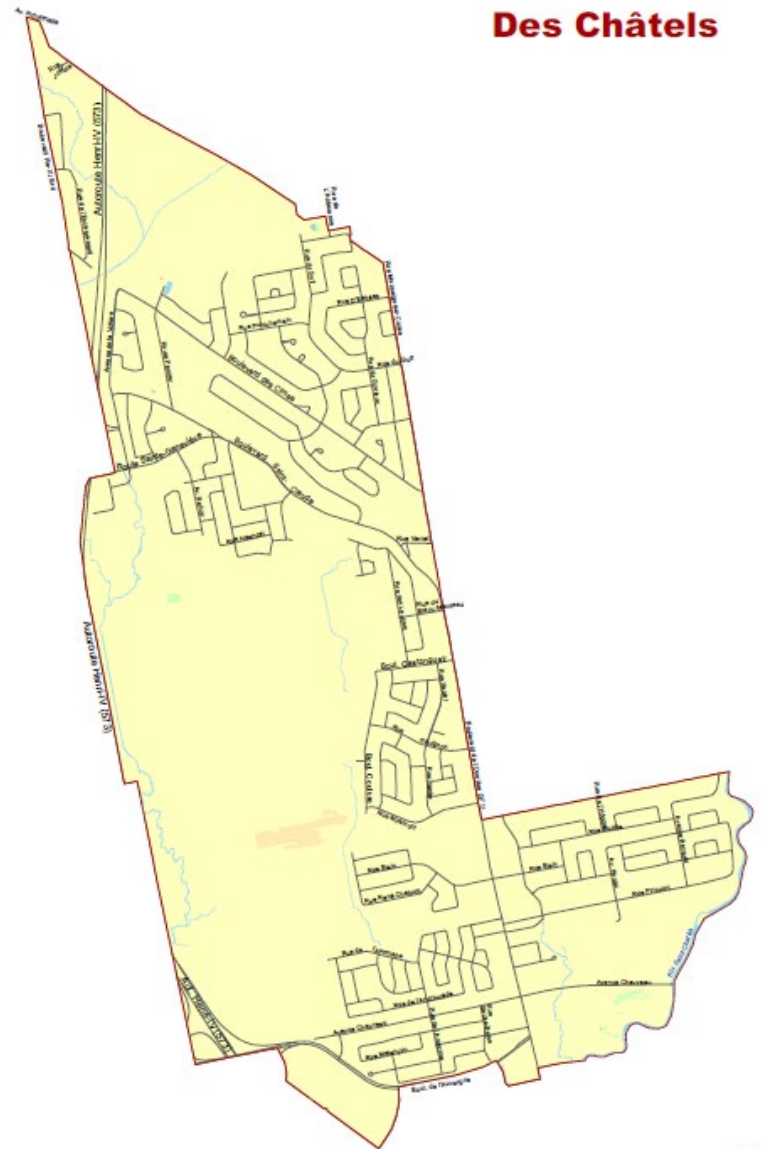
Le quartier Des Châtel's est un territoire couvrant une partie du district électoral Loretteville-Des Châtel's, une partie de celui de Duberger-Les Saules et une partie du district électoral de Val-Bélair. La plus grande partie du territoire se situe dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles à part une section décrite plus bas qui fait partie de l'arrondissement Des Rivières.

En gros, le quartier est délimité à l'ouest par l'autoroute Henri-IV, à l'est, en partie par le boulevard de l'Ormière et la rue Monseigneur-Cooke. Au sud, le boulevard de l'Auvergne trace la limite, excepté pour le Carrefour Neufchâtel qui est englobé dans le quartier Des Châtel's. Au nord, le parc Montchâtel marque la fin du territoire Des Châtel's avec les rues Paul-Kane et Jade.

Le secteur au sud de l'avenue Chauveau faisant partie du quartier Des Châtel's appartient à l'arrondissement Des Rivières.

Comme écrit plus haut, le boulevard de l'Ormière marque une frontière, sauf pour la portion comprise entre les rues Durand et Chauveau. La limite sera la rivière Saint-Charles. Au nord de la rue Durand, cette section revient au quartier de Loretteville.

Des modifications à la limite nord du quartier ont été proposées par résolution par les Conseils de quartier Des Châtel's et Val-Bélair afin d'harmoniser ces limites avec le cadre bâti existant. Ces modifications sont toujours en attente de l'approbation du conseil de ville.



Fête de quartier Des Châtelers

Le comité organisateur a choisi de maintenir la fête la journée du samedi 4 juin malgré la météo défavorable. Les prévisions pour le lendemain dimanche 5 juin n'étaient pas nécessairement plus favorables. De plus, les ententes conclues avec plusieurs entreprises ne comprenaient pas une présence le lendemain. Des frais supplémentaires étaient exigés pour ce type de disponibilités et le comité organisateur a jugé ces frais trop élevés. Nous avons communiqué ainsi avec nos différents partenaires pour confirmer la tenue de l'événement le 4 juin. De plus, nous avons fait une publication Facebook afin d'informer les participants que la fête était maintenue.

La pluie a commencé un peu avant 10h, l'heure à laquelle la fête commençait. Les gens se sont présentés avec des parapluies et de nombreux parents ont fait la file devant le kiosque de maquillage malgré l'averse. La présidente du Conseil de quartier Des Châtelers, Isabelle Chabot, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux citoyens, remercier les partenaires financiers et rappeler l'horaire des activités de la journée. Elle a donné ensuite la parole au député de Chauveau, Sylvain Lévesque, pour compléter le mot de bienvenue.

Les averses ont cessé vers 11h15 ce qui a permis aux participants de ranger les parapluies et aux organisateurs et bénévoles d'assécher les jeux gonflables. Par la suite, la fête a pris officiellement son envol sous un soleil chaud, et ce, jusqu'à 15h30.

En plus du maquillage, Martin le Magicien a divertifié les participants à l'aide de numéros de micromagie. Le Conseil de quartier des Châtelers a remis des affiches "Ralentissez" aux résidents du quartier souhaitant une circulation plus respectueuse et le respect des limites de vitesse dans leur secteur. Une distribution de collations a aussi été faite par les membres du Conseil de quartier tout au long de la journée grâce à une contribution d'IGA Convivio. Par ailleurs, plusieurs participants ont apporté leur pique-nique et ont dîné dans le parc.

Près d'une douzaine de partenaires locaux ont informé les participants sur leurs services. Flip Top a proposé des ateliers d'apprentissage de cirque en après-midi et Youppi et Cie a permis aux enfants de faire des bulles géantes alors qu'un clown déambulait sur le site avec un vélo à bulles.

Les partenaires locaux ont quitté graduellement ce qui a permis de démonter le site et ranger le matériel avant l'arrivée de l'orage vers 16h. Plus de 450 citoyens de tous âges ont pris part à la fête tout au long de la journée. Au total, le Conseil de quartier a distribué 85 affiches Ralentissez dans le cadre du programme de sécurité routière de la Ville de Québec.

Sécurité routière

Nous avons mis en place notre projet 2022 au cours du printemps, de l'été et de l'automne 2022. Au printemps, 300 nouvelles affiches Ralentissez ont été imprimées.

Comme mentionné ci-haut, près de 85 affiches ont été distribuées lors de la Fête de quartier le 4 juin dernier. Par la suite, nous avons poursuivi notre distribution à la demande via notre messagerie privée Facebook ainsi que lors d'opérations sur des artères ciblées. Plus d'une 150 affiches ont été piquées sur les terrains résidentiels à la suite de demandes des propriétaires. Les opérations se sont déroulées sur la rue Saint-Maurice entre les rues Pincourt et Durand, la rue de l'Amazone et l'avenue Chauveau, le boulevard des Cimes, la rue Raymond-Daveluy et le boulevard Saint-Claude. Au total, il s'agit de 100 affiches distribuées lors de ce type d'actions. Nous avons distribué également le lot d'affiches que nous possédions l'an passé qui était prêtées.

C'est ce qui explique que 335 affiches ont été distribuées, mais que 300 ont été imprimées cette année.

Enfin, en collaboration avec l'école de la Chaumière, nous avons fait l'acquisition de deux silhouettes d'enfants Kalitec visant à faire ralentir la circulation. L'installation de l'affiche sera faite au printemps 2023 puisque des délais pour l'obtention du chèque ont retardé la réalisation de ce volet.

Boisé des Châtel

La présidente du Conseil de quartier, Isabelle Chabot, a reçu et accepté l'invitation des Amis du boisé des Châtel à l'automne dernier. Lors de prises de parole dans le cadre d'un grand rassemblement (150 citoyens) visant la protection du boisé, Mme Chabot a rappelé que le conseil de quartier appuie le mouvement de préservation, deux résolutions ont d'ailleurs été votées à ce sujet. Pierre Turgeon, secrétaire du Conseil de quartier, était aussi présent.

Boisé Montchâtel

Le Collectif Montchâtel, fort de nature a dévoilé l'acquisition d'une partie des terrains privés du boisé Montchâtel par Capitale Nature. Deux membres du conseil de quartier étaient sur place pour souligner l'annonce.

Table de concertation vélo (TCV)

Le secrétaire du Conseil de quartier, Pierre Turgeon, siège sur la Table de concertation vélo. Cette table réunit des représentants des différents conseils de quartier et a comme mandat de se prononcer sur la Vision Vélo de la ville de Québec et contribuer à l'essor de la mobilité active dans les quartiers.

Environ 6 rencontres en ligne ont été organisées en 2022. Différents sujets sont abordés. Certains enjeux ont fait l'objet de présentations dans le but de faire des représentations auprès des autorités de la ville pour l'amélioration du réseau cyclable.

Pierre Turgeon a présenté la proposition de résolution pour l'amélioration de la mobilité active dans le quartier à la TVC en novembre qui inclut une cartographie de nouveaux tronçons. La TCV a appuyé la résolution qui a été déposée le 7 décembre 2022.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 6 avril 2022 à l'Édifice Denis-Giguère.

ANNEXE 1 - ÉTATS FINANCIERS
CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Bilan financier - Budget de fonctionnement CQ des Châtel

Solde du budget de fonctionnement 2021					Montant
31 décembre 2021					388,10 \$
Transactions 2022		Chèque	Dépôt	Retrait	Total
2022-01-01	Ville de Québec - Budget de fonctionnement		1 000,00 \$		1 388,10 \$
2022-02-14	Secrétariat de soutien	220		110,00 \$	1 278,10 \$
2022-04-19	Secrétariat de soutien	221		115,00 \$	1 163,10 \$
2022-04-19	Secrétariat de soutien	222		110,00 \$	1 053,10 \$
2022-05-17	Dépense de représentation	225		16,00 \$	1 037,10 \$
2022-05-19	Secrétariat de soutien	226		115,00 \$	922,10 \$
2022-06-08	Secrétariat de soutien	237		115,00 \$	807,10 \$
2022-09-21	Registraire des entreprises	246		37,00 \$	770,10 \$
2022-09-22	Secrétariat de soutien	245		115,00 \$	655,10 \$
2022-10-19	Secrétariat de soutien	248		115,00 \$	540,10 \$
2022-11-03	Déplacement à l'extérieur du quartier	250		11,70 \$	528,40 \$
2022-11-14	Matériel de bureau	251		36,41 \$	491,99 \$
2022-11-28	Secrétariat de soutien	249		115,00 \$	376,99 \$
2022-12-08	Réunion spéciale	254		154,30 \$	222,69 \$
2022-12-08	Secrétariat de soutien	252		51,68 \$	171,01 \$
	Total		1 000,00 \$	1 217,09 \$	

Bilan - Budget de fonctionnement 2022	171,01 \$
--	------------------

BILAN FÊTE DE QUARTIER – BUDGET D'INITIATIVE

Bilan financier - Fête de quartier 2022

Date:

Revenus

Sources	Montant
Ville de Québec - Budget d'initiatives	4 500,00 \$
Caisse Desjardins des Rivières	500,00 \$
Député de Chauveau - Sylvain Lévesque	500,00 \$
Député de la Peltrie - Éric Caire	500,00 \$
Total	6 000,00 \$

Dépenses

Sources	Chèque	Montant
Publicité Facebook - Isabelle Chabot	235	396,75 \$
Proludik - dépôt - Isabelle Chabot	231	960,00 \$
Proludik - Isabelle Chabot	233	949,73 \$
Frais de surveillance SLO	228	450,00 \$
Flip Top	236	977,29 \$
Magicien	232	550,00 \$
Frais d'animation 0-12 ans Craque-Bitume	229	258,69 \$
Youppie et Cie	230	402,41 \$
Café et collation - Isabelle Chabot	241	61,80 \$
Frais de déplacement et matériel	242	12,60 \$
Matériel affichage - Marie-Lou Carbonneau	240	32,95 \$
Impression - Pierre Turgeon	242	27,59 \$
Total		5 079,81 \$

Bilan (revenus - dépenses)

920,19 \$

BILAN – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan financier 2022 - Sécurité routière

Date: 2022-12-31

Revenus

Date	Source	Chèque	Montant
2021-12-31	Balance au 31 décembre		106,89 \$
2022-04-13	Ville de Québec - Subvention	70482831	3 000,00 \$
2022-10-05	Ville de Québec - Subvention école La Chaumière	DC33344	1 500,00 \$
2022-12-31		Total	4 606,89 \$

Dépenses

Date	Source	Facture	Chèque	Montant
2022-02-22	Impression enseignes - Affichez	9717	224	2 437,47 \$
2022-06-14	Annonce Facebook		239	143,75 \$
2022-09-03	Annonce Facebook*		243	125,00 \$
2022-09-13	Annonce Facebook*		244	75,00 \$
2022-11-11	Signalisation - Kalitex Inc.	5001928	253	1 477,43 \$
			Total	4 258,65 \$

2022-12-31 **Bilan (revenus - dépenses)** **348,24 \$**

* CORRECTION : Un total de 200.00 \$ a été remboursé à madame Isabelle Chabot, présidente, pour l'achat de publicités Facebook (résolution CA-2022-53). Le prix réel de cette dépense étant de 86,24 \$, le montant de 113,76 \$ a été remboursé par madame Chabot en mars 2023.

Annexe 2 Tableau des résolutions 2022

CA-2022-01 02-02-2022	Adoption de l'ordre du jour Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
CA-2022-02 02-02-2022	Année du jardin 2022 – Invitation aux municipalités Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de quartier des Châtels aimerait avoir une présentation sur l'agriculture urbaine avant le début de l'AGA du 6 avril 2022, d'une durée de 60 minutes incluant la période de questions.
CA-2022-03 02-02-2022	Résolution pour le secrétariat de soutien Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité de payer 110 \$ à M ^{me} Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal pour chaque séance de 2022.
CA-2022-04 02-02-2022	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er décembre 2021 Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité.
CA-2022-05 02-02-2022	Adoption d'une résolution sur la tenue en virtuelle de l'AGA Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtels fixe la date de l'assemblée annuelle au 6 avril 2022, 19 h 15, qui se tiendra sur Zoom ou au 305, rue Racine (édifice Denis-Giguère) en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
CA-2022-06 2 -02-2022	Résolution nommant le président d'élection pour l'AGA Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtels nomme Jean-Sébastien Mathon président d'élection pour l'assemblée annuelle du 6 avril 2022.
CA-2022-07 2 -02-2022	Résolution concernant les frais de fonctionnement pour l'année 2022 Considérant que le conseil de quartier recourt à une secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1500 \$. Considérant qu'au 31 décembre 2022, le conseil de quartier avait un montant résiduel non affecté de 554,10 \$. Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtels demande au Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de lui verser le montant de 945,90 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2022.
CA-2022-08 2 -02-2022	Adoption du calendrier des assemblées Considérant le projet de calendrier des assemblées pour la période de février à décembre 2022. Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Louis Lefebvre, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du Conseil de quartier des Châtels pour 2022.

CA-2022-09 02-02-2022	Autorisation Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtelers autorise, pour l'année 2022, Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, à remplir et transmettre au nom du président du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.
CA-2022-10 02-02-2022	Levée de l'assemblée Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée à 21 h 18.
CA-2022-11 2 -03-2022	Adoption de l'ordre du jour Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.
CA-2022-12 2-03-2022	Résolution concernant la Fête de quartier Considérant que l'une des priorités du conseil de quartier Des Châtelers est de favoriser le lien d'attachement à notre quartier; Conseil de quartier Des Châtelers – Procès-verbal de la séance du 2 février 2022 Page 4 de 7 Considérant que les citoyens Des Châtelers ont besoin de se retrouver de façon sécuritaire et qu'une activité extérieure permet de le faire tout en respectant les directives de la Santé publique; Considérant que l'activité, par l'entremise d'une activité de type fête familiale permettra aux résidents du secteur de se rencontrer et d'échanger à propos de leurs rêves pour leur quartier; Considérant que l'événement, pour être un succès en matière d'achalandage, doit être publicisé par différents moyens et sur différentes plateformes; Considérant que le conseil de quartier souhaite recevoir un appui pour l'organisation de sa fête, et sa publicisation; Considérant la description des livrables et le budget présenté en annexe 1; Sur proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Louis Lefebvre, il est résolu à l'unanimité : -de réserver le montant de 4500 \$ pour la réalisation du projet de fête de quartier Des Châtelers; -de demander au Service de l'interaction citoyenne de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'initiative du conseil de quartier; - que le conseil de quartier Des Châtelers produise un bilan de l'activité (achats, dépenses, présentation de factures), maximum un mois après la fête.
CA-2022-13 2 -03-2022	Trésorerie Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité de payer 110 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de chaque séance de 2022.
CA-2022-14 2 -03-2022	Adoption du procès-verbal Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Katia Gaudreault, il est résolu à l'unanimité l'approbation du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022.
CA-2022-15 02-03-2022	Résolution sur le boisé Des Châtelers Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité de modifier comme suit la résolution 21-CA-16 pour la préservation du boisé Des Châtelers. Considérant que le boisé Des Châtelers est un havre de biodiversité et que sa protection s'inscrit dans la lutte contre les changements climatiques en assurant le bon fonctionnement des forêts;

	<p>Considérant que la préservation de ce boisé représente une importante décision environnementale et respectueuse de la pérennité de tels milieux dans nos communautés;</p> <p>Considérant que ce boisé est d'une grande richesse pour les citoyens qui bénéficient d'un endroit de ressourcement et d'un contact privilégié avec la faune et la flore s'y développant;</p> <p>Considérant les initiatives de la Ville de Québec d'augmenter le couvert forestier à l'intérieur du périmètre d'urbanisation jusqu'en 2025, de protéger les secteurs verts existants et d'en augmenter la quantité et la qualité;</p> <p>Considérant la très forte manifestation citoyenne, tant au niveau des présences aux réunions du conseil de quartier Des Châtelés qu'au niveau de la pétition qui circule toujours à ce sujet, afin de conserver le boisé Des Châtelés au nom de l'empreinte écologique de leur arrondissement et de son importance environnementale,</p> <p>Le conseil de quartier Des Châtelés demande que soient revues les phases 2 et 3 du projet de développement industriel dans ce secteur afin de conserver ce couvert forestier;</p> <p>Le conseil de quartier Des Châtelés demande que soient tenues des séances régulières et transparentes de consultation publique afin d'informer les citoyens des dossiers en cours et de recueillir leurs commentaires.</p>
CA-2022-16 2 -03-2022	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, l'assemblée est levée à 20 h 30.</p>
CA-2022-17 06-04-2022	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Jean-Claude Falardeau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>
CA-2022-18 06-04-2022	<p>Nomination</p> <p>Sur proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, Isabelle Chabot est nommée présidente du conseil de quartier des Châtelés pour un mandat d'un an.</p>
CA-2022-19 06-04-2022	<p>Nomination</p> <p>Sur proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Jennifer Vachon, Marie-Lou Carbonneau est nommée secrétaire et responsable des documents pour un mandat d'un an.</p>
CA-2022-20 06-04-2022	<p>Nomination</p> <p>Sur proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, Jean-Claude Falardeau est reconduit dans ses fonctions de trésorier pour un mandat d'un an.</p>
CA-2022-21 06-04-2022	<p>Nomination</p> <p>Sur proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Jean-Claude Falardeau, Laurie Plamondon est nommée vice-présidente pour un mandat d'un an.</p>
CA-2022-22 06-04-2022	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur une proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Laurie Plamondon, l'assemblée est levée à 21 h 17.</p>
CA-2022-23 12-04-2022	<p>Résolution pour autoriser l'utilisation des sommes pour le projet de sécurité routière 2022</p> <p>Considérant que la Ville de Québec a accepté d'accorder 3 000 \$ au conseil de quartier des Châtelés pour son projet déposé dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 (sur un total de 4 500 \$ accordé pour l'ensemble du projet);</p>

	<p>Considérant que cette présente résolution permettra au conseil de quartier d'autoriser, par de futures résolutions, l'allocation de montants pour les différentes dépenses reliées au projet;</p> <p>Il est résolu par le conseil de quartier d'autoriser l'utilisation des sommes reçues pour son projet de sécurité routière 2022.</p> <p>Par une proposition de M. Jean-Claude Falardeau, appuyée par Mme Laurie Plamondon, la résolution est adoptée.</p>
CA-2022-24 12-04-2022	<p>Résolution pour une/des demande(s) de soumission dans le cadre du projet de sécurité routière 2022</p> <p>Considérant que la somme de 3 000 \$ a été autorisée pour le projet de sécurité routière 2022 par la résolution 22-CA-23</p> <p>Considérant que les sommes serviront à la réalisation du projet de sécurité routière 2022; Considérant que le conseil de quartier désire réaliser le projet par l'engagement d'une ressource externe;</p> <p>Il est résolu par le conseil de quartier de lancer le processus d'appel d'offres auprès de fournisseurs appropriés et d'allouer un montant maximum de 3000 \$ afin de réaliser le projet.</p> <p>Par une proposition de Mme Isabelle Chabot, appuyée par Mme Marie-Lou Carbonneau, la résolution est adoptée.</p>
CA-2022-25 22-04-2022	<p>Résolution concernant la demande d'autorisation de tenue d'un événement et de prêt de matériel de la Ville</p> <p>Il est résolu par le conseil d'administration de permettre à Mme Isabelle Chabot de déposer le projet de Fête de quartier des Châtelés à la Ville de Québec et de signer les demandes faites en son nom pour l'organisation de l'événement.</p> <p>Par une proposition de M. Pierre Turgeon, appuyée par M. Jean-Claude Falardeau, la résolution est adoptée.</p>
CA-2022-26 04-05-2022	<p>Résolution liée à la Fête de quartier</p> <p>Considérant que le conseil de quartier a déposé une demande de financement pour son projet de fête de quartier dans le cadre du pouvoir d'initiative des conseils de quartier. Considérant que la Ville de Québec a accepté, par l'adoption du sommaire décisionnel IC-2022-005, d'accorder une subvention de 4500 \$ au conseil de quartier des Châtelés.</p> <p>Considérant que les dépenses dans le cadre de ce projet devront faire l'objet de résolutions, par exemple pour émettre des chèques.</p> <p>Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier d'autoriser l'utilisation des sommes reçues pour son projet de fête de quartier.</p>
CA-2022-27 04-05-2022	<p>Nomination</p> <p>Considérant qu'une restructuration des postes au sein du conseil de quartier a été effectuée durant la séance, il y a été entendu que les nouveaux membres signataires du conseil de quartier des Châtelés sont : Mme Isabelle Chabot, présidente; Mme Laurie Plamondon, vice-présidente; et M. Jean-Claude Falardeau, trésorier. Proposé par Jennifer Vachon et appuyé par Pierre Turgeon.</p>
CA-2002-28 04-05-2022	<p>Trésorerie</p> <p>Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'entériner une dépense de transport de 16 \$ pour Marie-Lou Carbonneau qui a effectué le déplacement en compagnie d'Isabelle pour assister à un souper des bénévoles 2022 à Lac-Saint-Charles.</p>

CA-2022-29 04-05-2022	Trésorerie Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité de payer 115 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 4 mai 2022.
CA-2022-30 04-05-2022	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022. Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022.
CA-2022-31 04-05-2022	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 (après l'AGA) tel que modifié.
CA-2022-33 01-06-2022	Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier d'accepter la modification réglementaire comme présenté, mais seulement pour la phase trois du projet.
CA-2022-34 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, Conseil de quartier Des Châtel – Procès-verbal de la séance du 1er juin 2022 Page 6 de 7 il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 402,41 \$ (taxes incluses) à Youppi et cie inc. Pour son service d'animation déambulatoire.
CA-2022-35 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 258,69 \$ (taxes incluses) à Craque-Bitume pour son service d'animation jeunesse et d'information pédagogique.
CA-2022-36 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 960 \$ (taxes incluses) à Isabelle Chabot pour avoir payé le dépôt à l'entreprise Proludik.
CA-2022-37 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 949,73 \$ (taxes incluses) à Proludik pour son service de jeux gonflables.
CA-2022-38 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 550 \$ (taxes incluses) à Martin le magicien pour son service de magie déambulatoire.
CA-2022-39 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 450 \$ (taxes incluses) à Sports Loisirs L'Ormière pour son service de surveillance.
CA-2022-40 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 977,50 \$ (taxes incluses) à FlipTop pour son service d'animation de cirque et de maquillage.
CA-2022-41 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité de payer 115 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 6 avril 2022.

CA-2022-42 01-06-2022	Trésorerie Sur une proposition de Marie-Lou Carbonneau, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité de payer 115 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 1er juin 2022.
CA-2022-43 01-06-2022	Adoption du le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12 avril 2022 Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12 avril 2022 avec la modification d'ajouter la présence de Pierre Turgeon.
CA-2022-44 01-06-2022	Adoption du le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 avril 2022 Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 avril 2022.
CA-2022-45 01-06-2022	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mai 2022. Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mai 2022.
CA-2022-46 14-06-2022	Résolution en lien avec le projet de sécurité routière 2022-2023 Considérant que le conseil de quartier organise un projet de sécurité routière 2022-2023 Considérant que le conseil de quartier s'est vu accordé une subvention d'une somme de 3000\$ dans le cadre du pouvoir d'initiative des conseils de quartier; Considérant que le conseil de quartier avait une somme de 669,42\$ provenant de l'édition 2021-2022; Considérant que les dépenses dans le cadre de ce projet devront faire l'objet de résolutions, par exemple pour émettre des chèques; Le conseil de quartier adopte la résolution suivante pour payer le service relié à la tenue du projet de sécurité routière 2022-2023.
CA-2022-47 14-06-2022	Paiement pour la publicité sur la sécurité routière Sur une proposition de Mme Laurie Plamondon, appuyée par M. Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 143,75\$ (taxes incluses) pour à Isabelle Chabot pour avoir payé la publicité sur Facebook.
CA-2022-48 14-06-2022	Paiement pour la fête de quartier Sur une proposition de Mme Laurie Plamondon, appuyée par Mme Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 61,80 \$ (taxes incluses) à Isabelle Chabot pour les frais engendrés en lien avec les breuvages chauds servis en matinée.
CA-2022-49 14-06-2022	Paiement pour la fête de quartier Sur une proposition de Mme Isabelle Chabot, appuyée par M. Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 32,95 \$ (taxes incluses) à Marie-Lou Carbonneau pour le matériel ayant servi à l'affichage et au déplacement.
CA-2022-50 14-06-2022	Paiement pour la fête de quartier Sur une proposition de Mme Laurie Plamondon, appuyée par M. Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 396,75\$ (taxes incluses) à Isabelle Chabot pour avoir payé la publicité sur Facebook.

CA-2022-51 14-06-2022	<p>Paiement pour la fête de quartier</p> <p>Sur une proposition de Mme Laurie Plamondon, appuyée par Mme Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier de payer 12,60 \$ (taxes incluses) à Jean-Claude Falardeau pour des frais de déplacement.</p>
CA-2022-52 07-09-2022	<p>Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante</p> <p>Sur une proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtelers autorise, pour l'année 2022, Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.</p>
CA-2022-53 07-09-2022	<p>Publicité Facebook pour la sécurité routière 2022</p> <p>Considérant que le conseil de quartier a déposé une demande de financement pour son projet d'affiches et de silhouette Ralentissez dans le cadre du programme de sécurité routière de la Ville de Québec.</p> <p>Considérant que la Ville de Québec a versé 3000 \$ au conseil de quartier des Châtelers pour la réalisation de ce projet.</p> <p>Considérant que les dépenses dans le cadre de ce projet devront faire l'objet de résolutions, par exemple pour émettre des chèques.</p> <p>Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité d'entériner des dépenses de 200 \$ pour Isabelle Chabot qui a effectué des placements publicitaires sur Facebook pour des publicités annonçant la distribution d'affiches Ralentissez.</p>
CA-2022-54 07-09-2022	<p>Paiement au Registraire des entreprises</p> <p>Sur une proposition de Marie-Lou Carbonneau, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 37 \$ pour le renouvellement annuel au Registraire des entreprises du Québec.</p>
CA-2022-55 07-09-2022	<p>Résolution pour le secrétariat de soutien</p> <p>Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité de payer 115 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022.</p>
CA-2022-56 05-10-2022	<p>Appui du conseil de quartier au plan de mobilité active</p> <p>Considérant que le dévoilement du Plan de mobilité active de la Ville de Québec a eu lieu récemment,</p> <p>Considérant que le secteur pourrait un jour bénéficier de projets liés à la mobilité active,</p> <p>Le conseil de quartier des Châtelers appuie le plan de mobilité active et souhaite que le quartier Des Châtelers soit considéré lors de la planification des prochains volets.</p> <p>De plus, le conseil souhaite que l'on profite de chaque opportunité pour développer des projets sur son territoire afin de bonifier la mobilité active. Proposé par Jennifer Vachon et appuyé par Patrick Desrochers.</p>
CA-2022-57 05-10-2022	<p>Résolution pour le secrétariat de soutien</p> <p>Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité de payer 115\$ à Isabelle Sanfaçon pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022.</p>
CA-2022-58 05-10-2022	<p>Nomination</p> <p>Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu à l'unanimité de nommer Pierre Turgeon comme secrétaire.</p>

CA-2022-59 05-10-2022	Adoption de procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 septembre 2022 Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 septembre 2022. b.
CA-2022-60 05-10-2022	Adoption de procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2022 Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2022.
CA-2022-61 02-11-2022	Secrétariat de soutien Sur une proposition de Jérémy Papinet, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité de rembourser 36.41\$ à Isabelle Chabot pour le remboursement d'une dépense pour une cartouche d'encre et le stockage Google.
CA-2022-62 02-11-2022	Secrétariat de soutien Sur une proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité de rembourser 11.70\$ à Jean-Claude Falardeau pour du déplacement.
CA-2022-63 02-11-2022	Résolution pour le secrétariat de soutien Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu à l'unanimité de payer 115\$ à Isabelle Sanfaçon pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2022.
CA-2022-64 02-11-2022	Adoption de procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 octobre 2022 Sur une proposition de Jennifer Vachon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 Octobre 2022.
CA-2022-65 07-12-2022	Recommandation du conseil de quartier au sujet de la Zone à l'angle du boulevard de l'Ormière et de la rue Miramont Les membres du conseil recommandent le projet tel que présenté à l'unanimité, proposé par Isabelle Chabot et appuyé par Jean-Claude Falardeau.
CA-2022-66 07-12-2022	Mobilité active Considérant que des actions environnementales doivent être initiées pour lutter contre les changements climatiques afin de contribuer au bien-être actuel et futur des citoyens du quartier; Considérant que le secteur des transports constitue la plus grande cause d'émission de GES et de pollution; Considérant que la mobilité active (déplacements effectués à l'aide de l'énergie humaine, avec ou sans assistance électrique, etc.) est déficitaire dans le quartier; Considérant que de meilleurs aménagements (trottoirs larges, passages bien déneigés, liens multifonctionnels de qualité séparés de la chaussée, cycles prioritaires aux feux de circulation, etc.) augmentent le sentiment de confort et de sécurité et, de ce fait, attirent une plus grande proportion de citoyens à se déplacer activement; Considérant que de nouvelles habitations sont construites dans le secteur du boulevard de l'Ormière ce qui fait croître le nombre de déplacements et les problèmes de congestion automobile; Considérant que de nombreuses études démontrent les bienfaits sur la santé des déplacements actifs; Considérant que la mobilité active entraîne des retombées économiques individuelles et collectives positives;

	<p>Considérant qu'il est important de favoriser les déplacements actifs à proximité des écoles pour offrir une alternative aux parents souvent pressés qui déposent les enfants en automobile, et de diminuer les risques associés à la présence de véhicules, lourds et rapides, près des enfants à pied ou à vélo;</p> <p>Considérant que les pôles importants du quartier (centre d'achat, commerces, école secondaire, centre sportif et stade de soccer) pourraient facilement être reliés par des liens multifonctionnels;</p> <p>Considérant que l'amélioration de la mobilité active du quartier contribuerait à diminuer le problème d'enclave des citoyens du quartier Val-Bélair pour les déplacements vers le sud et des citoyens du quartier de l'aéroport pour les déplacements vers l'est;</p> <p>Considérant que la Table de Concertation Vélo (TCV) appui la présente résolution (confirmée à la rencontre du 29 novembre 2022);</p> <p>Considérant que ce besoin est en parfait adéquation avec la Vision de mobilité active 2023-2027 de la Ville de Québec;</p> <p>Sur une proposition de M. Pierre Turgeon, appuyée par Jennifer Vachon, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtels demande à la Ville de Québec d'initier rapidement, une démarche d'amélioration de la mobilité active dans le quartier des Châtels et les quartiers connexes. À cet effet, le conseil soumet quelques propositions à la Ville qui sont annexées à cette résolution.</p> <p>[Voir Annexe pour la suite dans le procès-verbal du 7 décembre 2022]</p>
<p>CA-2022-67 07-12-2022</p>	<p>Trésorerie</p> <p>Sur proposition de Laurie Plamondon, appuyé par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 51,68 \$ à Jean-Claude Falardeau pour l'achat de la cartouche d'imprimante.</p>
<p>CA-2022-68 07-12-2022</p>	<p>Trésorerie</p> <p>Sur proposition de Patrick Desrosiers, appuyé par Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité de rembourser la somme de 154,30 \$ à Jean-Claude Falardeau pour la tenue d'une réunion spéciale.</p>
<p>CA-2022-69 07-12-2022</p>	<p>Adoption de procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 novembre 2022</p> <p>Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 novembre.</p>